



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'AFCEJ du 6 octobre 2012, 9h00, Café des Halles à Bulle

Tractanda de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1 octobre 2011
4. Rapports du président et de la commission de musique et du responsable du site internet
5. Comptes 2011 - 2012 : présentation / rapport des vérificateurs / approbation
6. Fixation de la cotisation 2012- 2013 : proposition : inchangée
7. Nomination de membre(s) au comité et à la présidence AFCEJ
8. Nomination des vérificateurs des comptes (un repr. du Chœur St-Michel + un des Ménestrels)
9. Admissions, démissions de chorales
10. Organisation de l'assemblée 2013
11. Présentations des projets :
 - camps
 - projet de Fondation

Informations :

- chœur fribourgeois des jeunes
- appartenance à l'USC et redevance SUISA - forfait

12. Propositions des chœurs
13. Divers

Présidence : Jérôme Kuhn, président

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs

Chœurs présents

1. Maîtrise de
St-Pierre-aux-Liens Bulle
2. Les Baladins Ependes
3. La Voix du Gibloux Le Glèbe
4. Les Ménestrels Farvagny
5. Les Enchanteurs de
Ste-Thérèse Fribourg
6. Chœur St-Michel Fribourg
7. Le Choeur Zik-Zag Fribourg
8. Les Marmousets Fribourg
9. Maîtrise de Fribourg Fribourg
10. Les Zygomatiques Grandvillard
11. Les MI-LA-MI La Roche
12. Les Smartiz Le Mouret
13. Maîtrise des Ecoles Le Pâquier
14. Petit Choeur Posieux / Hauterive
15. Maîtrise l'Annonciade Romont

Choeurs excusés

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1. Les Zéphyr | Châtonnaye / Middel / Tornay |
| 2. Les Baladins | Dompierre - Russy |
| 3. Chorale d'enfants | Estavayer-le-Lac |
| 4. Les Piafs | Noréaz |
| 5. Lè Grijon | Treyvaux |
| 6. Croque-Lune | Villaz-St-Pierre |
| 7. Les Milles et une couleurs | Vuadens |

Invités excusés

Christian Clément	président de la FFC
Emmanuel Broillet	président de l'ACO
Thierry Dagon	président de la CoMu
Arno Fasel	représentant du CVDF

Scrutatrices : Mmes Valérie Bochud et Jocelyne Crausaz

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1 octobre 2011

Le PV de l'assemblée 2011 n'est pas lu; il a été envoyé par mail à tous les présidents et chefs de chœurs. Le pv est approuvé avec deux remarques : le chœur St-Michel était excusé et au point 11, un complément est donné concernant les chœurs de village sans formation.

4. Rapports du président

L'historique de l'AFCEJ est retracé : Michel Andrey avait quitté la présidence de l'association pour raison de santé, Jérôme Kuhn a dès lors été catapulté président. Jérôme présente sa démission cette année, n'étant plus disponible avec un nouveau défi à relever à l'étranger. Il remercie chaleureusement Hubert pour l'avoir secondé dans sa tâche de président et son inlassable engagement pour l'AFCEJ.

De nouvelles forces motivées sont ainsi recherchées pour compléter le comité et représenter l'AFCEJ au sein de la FFC et des différentes commissions.

Demandes à la LoRO :

Conditions : - avoir une pratique hebdomadaire et des prestations publiques

Documents à fournir :

- compte PP et bilan
- rapport des vérificateurs des comptes
- budget annuel
- indication détaillée du nombre d'heures
- curriculum vitae de chaque animateur

La LoRo apporte son soutien pour un maximum de 50 % du budget annuel du chœur. Les chœurs sont priés d'informer le comité AFCEJ du résultat de leurs demandes de subvention, le comité souhaite en effet établir une comparaison avec les montants octroyés aux sociétés de musique.

Il est très important que de la formation se fasse et que la LoRo en soit informée.

du responsable de la commission de musique voir en annexe

du responsable du site internet

Tout changement est à transmettre au secrétariat afin d'avoir un listing à jour.

5. Comptes 2011 - 2012 :

Présentation : Les comptes sont présentés par le caissier Frédéric Imhof et se soldent par un bénéfice de CHF 1'321.90.

Rapport des vérificateurs et approbation : Philippe Hemmer, pour La Voix du Gibloux du Glèbe, lit le rapport des vérificateurs et propose d'approuver les comptes, ce qui est fait à mains levées et à l'unanimité. L'assemblée remercie le caissier par applaudissements et donne ainsi décharge au caissier et au comité.

6. Fixation de la cotisation 2012 - 2013

Compte tenu de la bonne situation financière de l'association, le comité propose de laisser le montant de la cotisation à CHF 125.-, soit CHF 50.- par chœur qui est un montant lié pour la FFC et CHF 75.- par chœur pour le fonctionnement de l'AFCEJ.

Pour les chœurs représentés à l'assemblée, un montant de CHF 25.- leur sera rétrocédé sur la cotisation 2012 - 2013. Les excuses ne sont pas prises en compte. L'assemblée approuve le montant de la cotisation à CHF 125.- à l'unanimité et par mains levées.

Budget :

Le budget est présenté et commenté par Frédéric Imhof, il se solde par un déficit de CHF 1'880.00. Un camp chantant sera organisé cette année, CHF 70.-/enfant est prévu au budget (CHF 90.- si le chœur est non membre). Pro Juventute ne soutient pas ce camp, mais un enfant participant s'il en fait la demande.

7. Nomination de membre(s) au comité et à la présidence AFCEJ

Hubert Carrel remercie Jérôme Kuhn pour son engagement et son pouvoir d'analyse hors du commun, et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles activités.

Les recherches pour un nouveau président ont été infructueuses et personne dans l'assemblée ne se montre intéressé.

Le comité propose dès lors de fonctionner avec une présidence à 2 personnes : Jocelyne Crausaz et Philippe Savoy. Cette proposition est applaudie par l'assemblée et tout deux font leur entrée au comité. Ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Le chœur Les Ménestrels est nommé nouveau vérificateur et fonctionnera avec le chœur St-Michel.

9. Admissions, démissions de chorales

Deux nouveaux chœurs font leur entrée dans l'AFCEJ : Les Smartiz, chœur d'enfants du Mouret et dirigé par Delphine Richard et le chœur du Collège Ste-Croix de Fribourg, dirigé par Pascal Mayer.

Aucune démission n'est à signaler. Certains chœurs se sont mis en veilleuse pour cette année. Il s'agit de la Maîtrise Arc-en-Ciel de Sâles, de la Maîtrise de La Tour-de-Trême et du chœur Trilogie de Vuisternens-devant-Romont.

Hubert Carrel propose à chaque chœur d'enfants d'aborder le chœur-mixte du village pour un éventuel soutien. C'est toujours une belle expérience pour les enfants de chanter avec le chœur d'adultes.

Philippe Savoy encourage les projets et répertoires adaptés aux enfants et adultes. Il enjoint les compositeurs à faire des projets communs où il y a des vraies parties pour les enfants.

Jocelyne Crausaz pense que les chœurs doivent également aborder les grands enfants pour les encourager à aller au chœur-mixte. Un échange permettra de tisser des liens entre chanteurs, ce qui peut motiver ensuite les enfants plus grands à rejoindre les rangs du chœur-mixte s'ils en connaissent déjà les chanteurs.

10. Organisation de l'assemblée 2013

Chanteclair de Belfaux organisera la prochaine assemblée qui se tiendra le samedi 5 octobre 2013. Merci de noter cette date.

11. Présentations des projets

- camps

Le camp aura lieu du 15 au 18 octobre 2012 au Lac-Noir. Les chanteurs intéressés peuvent encore s'y inscrire.

Frédéric Imhof rappelle que les personnes ayant le permis D1 ne pourront dorénavant plus conduire des bus de 15 places, mais de 9 personnes au maximum, chauffeur compris.

- projet de Fondation

Philippe Savoy informe qu'un projet de Fondation est en cours, au niveau intercantonal. Pascal Corminboeuf sera au comité. But : adapter l'Etoile d'Or, composer une nouvelle pièce de Noël et le chœur la chante entre le 1^{er} dimanche de l'Avent et Noël. A l'issue des concerts, tous se retrouvent en un lieu commun (év. Paléo) pour la rechanter, avec un chant d'ensemble. Ce sera le seul et unique projet de la Fondation, 1^{ère} création prévue pour Noël 2014. De plus amples informations suivront.

Informations :

- chœur fribourgeois des jeunes

Hubert Carrel lit le texte de Thierry Dagon, nommé directeur artistique de ce chœur par la FFC. Chaque canton devrait mettre sur pied un chœur cantonal de jeunes ; l'Union suisse des chorales souhaite que ces chœurs deviennent la jeune ambassade de chaque canton. Le chœur de jeunes dépend de la FFC et non de l'AFCEJ. C'est un chœur « d'élite », avec des lecteurs uniquement. La FFC octroie CHF 40'000.- pour ce projet. Ce nouveau chœur est un chœur de projets et ne doit pas dépeupler les chœurs existants : les chanteurs doivent faire partie d'un autre chœur. Exception toutefois pour le premier projet, où les chanteurs ne doivent pas impérativement être membre d'un autre chœur. Thierry Dagon dirigera le 1^{er} projet uniquement (Carmina Burana), ensuite ce sera d'autres directeurs, avec leurs propres créations.

Les répétitions auront lieu sur 3 week-ends (octobre à décembre 2014) 3 concerts seront donnés, dont un le 1^{er} vendredi de janvier 2014. Vincent Pfister estime qu'un représentant de l'AFCEJ devrait intégrer le comité.

- appartenance à l'USC et redevance SUIISA - forfait

Un séminaire sera organisé à Berne en mars 2013. La SUIISA encaisse les redevances puis les redistribue. Les formulaires sont à télécharger sur chant.ch / La Fédération / Documents. Hubert encourage tous les chœurs à s'acquitter de ces droits d'auteur.

12. Propositions des chœurs

Aucune proposition n'a été formulée.

12. Divers

Vincent Pfister invite les jeunes de 16 à 25 ans à participer au chœur suisse des jeunes, les auditions auront lieu le 4 novembre 2012 à Sursee. Merci de transmettre l'information aux anciens chanteurs (infos : www.choeursuissedesjeunes.ch).

Posieux, le 11 novembre 2012

Pour l'AFCEJ :



Chantal Dünnenberger

Annexe : rapport de la commission de musique